

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 34
Présents : 28
Votants : 32

N° ordre
23-73

N° ordre dans la séance :

DE-22052023-02

Date de la convocation :

11/05/2023

Date de la publication :

SÉANCE DU 22 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux mai à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE Franck.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, Jean-Marc DUPONT Maire délégué, Claude FELCI, Robert VILLARD, Céline LE CERF, Marc MEO, Anne-Laure PETITE, Marc GUILLAND, David TREBOZ Adjoint, Danielle CALLET, Sylvain BOIS, Carlos ROCHA OLIVEIRA, Thierry DEHAY, Marie-Françoise SONZOGNI, Eric BONNET, Joëlle TRABALZA, Hélène ROSSI, Sylvianne GUILLERMET, Dominique GERRA, Nadine BRAVI, Thierry DRAPIER, Frédéric DI PAOLO, Loïc MONTEIRO, Mickaël MOUTOT, Emilie VALTON, Déborah GLEYZE, Katerina CHAPMAN, Thierry CURTELIN, conseillers

Absents excusés : Isabelle MORLOTTI (procuration à Jean-Marc DUPONT), Danielle RAVIER (procuration à Franck ANDRE-MASSE), Mélisande MACONE (procuration à Eric BONNET), Christelle BOUVIER (procuration à Thierry CURTELIN) Dominique SCALMANA, Christelle MARCHAND

Secrétaire de séance : Katerina CHAPMA

OBJET : CONVENTION DE COORDINATION POUR L'ORGANISATION DE LA 13EME ETAPE DU TOUR DE FRANCE 2023 AU GRAND COLOMBIER

Monsieur VILLARD adjoint, informe l'assemblée qu'Amaury Sport Organisation (A.S.O.), la société organisatrice du Tour de France a retenu le Grand Colombier pour l'arrivée de la 13^{ème} étape du Tour de France 2023.

Le Tour de France est le 3^{ème} plus important événement sportif du monde, après la Coupe du Monde de football et les Jeux Olympiques.

L'impact de cet événement est conséquent, à la fois pour l'image et le rayonnement extérieur de la Communauté de Communes Bugey-Sud et de la communauté de communes Usse et Rhône, mais aussi pour les passionnés qui se déplaceront par milliers pour célébrer le cyclisme et l'arrivée au Grand Colombier le 14 juillet 2023.

Afin que l'accueil du Tour de France se déroule dans les meilleures conditions, le conseil départemental de l'Ain, la Communauté de Communes Bugey-Sud, la Communauté de Communes Usse et Rhône et la commune de Culoz-Béon se sont engagés à organiser conjointement l'arrivée de cette 13^{ème} étape.

Cette convention, jointe en annexe de la présente délibération, fixe les obligations de chacune des parties. Pour Culoz-Béon, cela consiste en la mise à disposition des équipements communaux et du personnel municipal.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal,

APPROUVE les termes de la convention de coordination pour l'organisation de la 13^{ème} étape du Tour de France 2023 au Grand Colombier,

DIT que les crédits sont inscrits au budget,

AUTORISE le Maire à signer tout document utile.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Franck ANDRE MASSE

